



## CoGreen CV

Rapport sur les données comptables et financières historiques et sur les données financières prospectives figurant dans le rapport de l'organe d'administration, adressé à l'organe d'administration de la société CoGreen CV

## Rapport sur les données comptables et financières historiques et sur les données financières prospectives figurant dans le rapport de l'organe d'administration, adressé à l'organe d'administration de la société CoGreen CV

Conformément à l'article 6 :116 du Code des sociétés et des associations, nous émettons, en notre qualité de commissaire, notre rapport, destiné à l'organe d'administration de la société CoGreen CV (« la société »), sur les données comptables et financières historiques et sur les données financières prospectives figurant dans le rapport ci-joint de l'organe d'administration.

### Responsabilité de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des données comptables et financières historiques et des données financières prospectives ainsi que de la formulation des hypothèses sur lesquelles elles reposent, reprises dans son rapport. L'organe d'administration est tenu d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation compte tenu de la distribution proposée et conformément à l'article 6 :116 du Code des sociétés et des associations. Ce rapport contient également la justification de la décision de distribution, à savoir que la société pourra, après la distribution proposée d'un dividende de 239 831,05 EUR en date du 16 juin 2023, continuer à s'acquitter de ses dettes au fur et à mesure de leur échéance pendant une période d'au moins douze mois à compter de la date de la distribution. Conformément aux articles 6 :116 et 6 :117 du Code des sociétés et des associations, l'organe d'administration est responsable de la décision de mise en paiement effectif de la distribution.

### Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité consiste à formuler une conclusion sur la question de savoir si nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que :

- les données comptables et financières historiques figurant dans le rapport spécial de l'organe d'administration n'ont pas été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable applicable ;
- les données financières historiques et prospectives figurant dans le rapport spécial de l'organe d'administration ne sont pas établies de manière appropriée conformément aux règles d'évaluation utilisées par la société, telles qu'elles ressortent des derniers comptes annuels approuvés ou ne sont pas en tout cas pas en contradiction avec celles-ci ;
- les données financières historiques et prospectives figurant dans le rapport spécial de l'organe d'administration ne sont pas établies de manière appropriée conformément aux hypothèses retenues par l'organe d'administration et ces hypothèses ne fournissent pas une base raisonnable pour l'établissement des données financières prospectives, que les données financières prospectives ne sont pas présentées de manière appropriée.

Dans le cadre de notre mission, nous ne nous prononçons pas sur le caractère adéquat de la distribution ni sur la question de savoir si la distribution peut avoir lieu.

Nous avons effectué notre évaluation des données comptables et financières historiques et des données financières prospectives conformément à la norme du commissaire prévue par les articles 5:143 et 6:116 du Code des sociétés et des associations (Test de liquidité), établie par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, approuvée par le Conseil supérieur des Professions économiques et par le Ministre fédéral en charge de l'Economie et pour laquelle un avis a été publié au Moniteur belge. Une telle évaluation consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue de notre mission est considérablement inférieure à celle d'une mission d'assurance raisonnable sur les données comptables et financières historiques et les données financières prospectives sur lesquelles le test de liquidité s'est fondé. En conséquence, notre mission ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'une mission d'assurance raisonnable permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'assurance raisonnable.

Etant donné que les données financières prospectives, y compris le tableau des flux de trésorerie et les hypothèses sur lesquelles elles est/sont basées se rapportent à l'avenir et peuvent donc être affectées par des événements imprévus, les écarts peuvent être significatifs et nous ne formulons aucune conclusion sur la question de savoir si les résultats réels communiqués correspondront à ceux présentés dans les données financières prospectives, y compris le tableau des flux de trésorerie.

Notre évaluation ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que :

- les données comptables et financières historiques figurant dans le rapport spécial de l'organe d'administration n'ont pas été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable applicable ;
- les données financières historiques et prospectives figurant dans le rapport spécial de l'organe d'administration n'ont pas été établies de manière appropriée conformément aux règles d'évaluation utilisées par la société, telles qu'elles ressortent des derniers comptes annuels approuvés ou ne sont en tout cas pas en contradiction avec celles-ci ;
- les données financières historiques et prospectives figurant dans le rapport spécial de l'organe d'administration ne sont pas établies de manière appropriée conformément aux hypothèses retenues par l'organe d'administration et ces hypothèses ne fournissent pas une base raisonnable pour l'établissement des données financières prospectives et que les données financières prospectives ne sont pas présentées de manière appropriée.

Les hypothèses retenues sous-jacentes aux projections sont susceptibles de différer des réalisations, parfois de manière significative, dès lors qu'il arrive fréquemment que des événements futurs ne se produisent souvent pas comme prévu.

### Restriction de l'utilisation et diffusion de notre rapport

Ce rapport a été établi uniquement en vertu des articles 6 :116 du Code des sociétés et des associations dans le cadre de la distribution prévue d'un dividende de 239 831,05 EUR en date du 17 juin 2023 et ne peut être utilisé à d'autres fins. Conformément à la législation, ce rapport est exclusivement destiné à l'organe d'administration de la société et ne peut être diffusé sans notre accord préalable.

Signé à Hasselt.

Le commissaire

**Digitally signed by**  
Dirk Cleymans      Signed By: Dirk Cleymans (Signature)  
                                 Signing Time: 16-jun-2023 | 13:44 CEST

 **DocuSign**      C: BE  
                                 Issuer: Citizen CA

705CEE7303FA4FF3A074229FAE225A46

**Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL**  
Représentée par Dirk Cleymans

# Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL  
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem  
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE86 5523 2431 0050 - BIC GKCCBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

## CoGreen : test de liquidité

En vue de proposer à l'assemblée générale de CoGreen la distribution d'un dividende au titre de l'année 2022, le conseil d'administration a vérifié le test de liquidité tel que prescrit par le CSA et confirme que la société pourra, en fonction des développements auxquels on peut raisonnablement s'attendre, continuer de s'acquitter de ses dettes actuelles et futures au fur et à mesure de leur échéance pendant une période d'au moins douze mois à compter de la date de la distribution.

Le test de liquidité sur les états financiers de 2022 consiste à comparer les actifs disponibles (après distribution du dividende) aux dettes à court terme :

$$\frac{(262.872,59€ - 239.831,05€)}{3.313,30€} = 6,95$$

Les actifs disponibles au 31 décembre 2022 se composent de 262.872,59€ de créances commerciales à un an au plus.

Les dettes à court terme se composent de 3.313,30€ de dettes fournisseurs.

Le test de liquidité étant supérieur à 1, la société dispose de suffisamment de liquidité à court terme pour honorer ses dettes actuelles après avoir distribuer le dividende de 239.831,05€.

Le CSA préconise également de procéder à un test de liquidité sur des données prospectives.

A cet effet, un compte de résultat prévisionnel a été élaboré sur base des hypothèses suivantes :

- 35 centrales de production (pas de nouvelle augmentation de capital) ;
- Un pourcentage variable moyen de 1,5% pour toutes les centrales de production (sur un maximum de 3,5%) ;
- Des frais annuels de fonctionnement de 23.000 €

Le compte de résultat et le bilan prévisionnel seraient alors les suivants :

		<b>Total</b>
Immobilisations financières	EUR	5.588.750
# actions B	#	42.884
Coûts d'exploitation	EUR	-23.000,00
Produits des immobilisations	EUR	282.856,60
Autres produits financiers	EUR	21.000,00
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>280.856,60</b>
Bénéfice reporté	EUR	25.873,77
<b>Bénéfice à effectuer</b>	<b>EUR</b>	<b>306.730,37</b>
Dotation à la réserve légale	EUR	-14.042,83
<b>Résultat (max) à distribuer</b>	<b>EUR</b>	<b>292.687,54</b>
<b>Dividende</b>	<b>EUR</b>	<b>271.217,43</b>
<b>Dividende / action</b>	<b>EUR</b>	<b>6,32</b>
<b>Rendement</b>	<b>%</b>	<b>5,06%</b>
<b>Bénéfice à reporter</b>	<b>EUR</b>	<b>21.470,11</b>

<b>Actif</b>	<b>EUR</b>	<b>Passif</b>	<b>EUR</b>
Créances	5.588.750	Capital	5.400.250
Autres créances	284.585	Réserves légales	91.239
Liquidités	0	Résultats reportés	21.470
Comptes de régularisation	542	Fournisseurs	5.000
		Impôts	81.365
		Autres dettes	189.852
		Comptes de régularisation	84.700
<b>Total Actif</b>	<b>5.873.877</b>	<b>Total Passif</b>	<b>5.873.877</b>

Le test de liquidité effectué sur les données prévisionnelles donne un ratio de 2,67. Dans ce cas de figure, la société disposera également de suffisamment de moyens financiers pour honorer ses dettes court terme futures estimées, après avoir distribuer un dividende.

$$\frac{(284.584,841\text{€} - 271.217,43\text{€})}{5.000,00\text{€}} = 2,67$$



N. Priem  
Administrateur



M. Sas  
Administrateur

**Certificaat betreffende voltooiing**

Envelop-id: 9BECAC68AEFE4507981F2D9083E6D4AD

Status: Voltooid

Onderwerp: AR-CoGreen-LM-Liquidity Test-31Dec2022-FR

Bronenvelop:

Documentpagina's: 6

Handtekeningen: 1

Opdrachtgever van envelop:

Certificaatpagina's: 2

Paraaf: 0

Noémie Monyango

Begeleide ondertekening: Ingeschakeld

Luchthaven Brussel Nationaal 1 J

Stempel met envelop-id plaatsen: Uitgeschakeld

Zaventem, Vlaams-Brabant 1930

Tijdzone: (UTC+01:00) Brussel, Kopenhagen, Madrid, Parijs

IP-adres: 163.116.240.32

**Records bijhouden**

Status: Original

Houder: Noémie Monyango

Locatie: DocuSign

16-jun-2023 | 13:20

**Ondertekenaargebeurtenissen****Handtekening****Tijdstempel**

Dirk Cleymans

DocuSigned by:  
**Dirk Cleymans**  
705CEE7303FA4FF...

Verzonden: 16-jun-2023 | 13:22

Beveiligingsniveau: E-mailadres, Accountverificatie (geen), Digitaal certificaat

Bekeken: 16-jun-2023 | 13:43

Ondertekend: 16-jun-2023 | 13:44

**Details handtekening provider:**

Aanneming van de handtekening Vooraf

Type handtekening: Signer Held EU Qualified

geselecteerde stijl

Uitgever handtekening: Citizen CA

IP-adres gebruiken: 163.116.240.30

**Elektronische document- en handtekeninginformatie:**

Niet aangeboden via DocuSign

**Gebeurtenissen voor persoonlijke ondertekenaar****Handtekening****Tijdstempel****Verzendingsgebeurtenissen voor bewerker****Status****Tijdstempel****Verzendingsgebeurtenissen voor vertegenwoordiger****Status****Tijdstempel****Verzendingsgebeurtenissen voor tussenpersoon****Status****Tijdstempel****Gecertificeerde verzendingsgebeurtenissen****Status****Tijdstempel****Carbon copy-gebeurtenissen****Status****Tijdstempel**

Antoon Reynvoet

**Gekopieerd**

Verzonden: 16-jun-2023 | 13:44

Beveiligingsniveau: E-mailadres, Accountverificatie (geen)

**Elektronische document- en handtekeninginformatie:**

Niet aangeboden via DocuSign

Carbon copy-gebeurtenissen	Status	Tijdstempel
Erwin Boogaerts  Secrétaire de Sociétés ENGIE GBS Legal Beveiligingsniveau: E-mailadres, Accountverificatie (geen)	<b>Gekopieerd</b>	Verzonden: 16-jun-2023   13:44 Bekeken: 16-jun-2023   14:32
Noémie Monyango  Sr. Management Assistant Deloitte Bedrijfsrevisoren BV Beveiligingsniveau: E-mailadres, Accountverificatie (geen)	<b>Gekopieerd</b>	Verzonden: 16-jun-2023   13:44 Opnieuw verzonden: 16-jun-2023   13:44
<b>Elektronische document- en handtekeninginformatie:</b> Niet aangeboden via DocuSign		

Getuige evenementen	Handtekening	Tijdstempel
---------------------	--------------	-------------

Notarisgebeurtenissen	Handtekening	Tijdstempel
-----------------------	--------------	-------------

Gebeurtenissen voor envelopsamenvatting	Status	Tijdstempels
---	--------	--------------

Envelop verzonden	Gehasht/gecodeerd	16-jun-2023   13:22
Gecertificeerd verzonden	Beveiliging gecontroleerd	16-jun-2023   13:43
Ondertekening voltooid	Beveiliging gecontroleerd	16-jun-2023   13:44
Voltooid	Beveiliging gecontroleerd	16-jun-2023   13:44

Betalingsgebeurtenissen	Status	Tijdstempels
-------------------------	--------	--------------